

# Sainte-Irène

**Journal municipal Juillet-Août 2023 vol. 267**



*Sainte Irène*  
fête ses 90 ans !  
5 & 6 AOÛT  
2023

**DÉPLIANT DU 90<sup>E</sup> DE LA MUNICIPALITÉ  
À DÉTACHER ET CONSERVER**

**Invitez votre famille et vos amis à venir célébrer avec nous !**

**Suivez l'actualité en ligne !**

<https://www.sainteirene.com/>

<https://www.facebook.com/Municipalite-Sainte-Irene>



# Sujets

Sommaire  
Naissance  
Inspecteur municipal  
Bureau municipal vacance  
L'OBVMR  
Offre d'emploi  
Permis de construction  
Vidanges de fosses septiques  
Journal spécial 90<sup>e</sup>  
Bénévoles recherchés  
L'artiste en vedette  
Concours  
Rallye auto  
Atelier de jardinage  
Le villageois  
La Fabrique  
Comité de Liturgie  
Cosmoss Matapédia  
Recette  
Prévention incendie  
Coloriage  
Mot vert du mois  
Calendrier et info  
Dépliant 90<sup>e</sup>

# Bonne Fête

Le 15 juillet à Annick Parent  
Le 20 juillet à Pier-Olivier Martel  
Le 22 juillet à Vincent Michaud  
Le 25 juillet à Pierre Lescault  
Le 29 juillet à Alyse-Ann Lévesque  
Le 29 juillet à Anne-Marie Turbide

Le 2 août à Michaëlle Rose  
Le 11 août à Diane Morissette  
Le 15 août à Jérôme Lavoie

**Merci à tous ceux et celles qui ont participé au déjeuner de la fête des pères et de la consultation public qui a eu lieu le 18 juin à la salle communautaire.**

**Nous sommes heureux de vous avoir vu en si grand nombre!**

**Merci à nos bénévoles !**



Note de rédaction

**Le journal sortira à tous les 15 de chaque mois.**

Le prochain journal sortira le **mardi 15 août**. À noter que vous êtes invités à soumettre vos annonces ou articles gratuitement **avant le vendredi 11 août**.

**Pour nous joindre :**

Par téléphone : Nicole Parent ou Nancy Lizotte au 418-629-3746

Cell. : 418-330-0377 Par courriel : [journal.steirene@hotmail.com](mailto:journal.steirene@hotmail.com)



# Naissance



## Félicitations

Sarah-Maude Dubé  
et Carl Bolduc  
pour la naissance de votre garçon

*Fernand*

**Né le 24 juin**  
**petit frère de Clara et**  
**Arnaud**

### PRÉSENCE DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL AU BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ DE STE-IRÈNE

Prenez note que l'inspecteur municipal (service dispensé par la MRC de la Matapédia) sera au bureau de la municipalité de Ste-Irène tous les mercredis avant-midi de 9h00 à 12h00 à partir de maintenant jusqu'à la fin septembre 2023.

**Notre inspecteur est attiré à la municipalité de Ste-Irène, soit M. Jocelyn Couturier** vous pouvez le rejoindre aux coordonnées suivantes :

Tél. 418-629-2053 poste 1135





Veillez prendre note que le  
**bureau municipal**  
sera fermé  
Pour les vacances d'été  
**du lundi 31 juillet**  
**au vendredi 4 août 2023.**

**L'inspecteur municipal, Jocelyn Couturier**  
sera en vacance du lundi 31 juillet  
au vendredi 4 août 2023.



**Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche**

OYÉ OYÉ !

Nous avons besoin d'un (e) bénévole pour le magnifique lac St-Pierre, près de Ste-Irène.

URGENT: Besoin d'un accès au lac et embarcation stable (canot ou chaloupe) comme celle que Renaud utilise.

Ce lac a le privilège d'être suivi **cette** saison pour documenter son niveau d'oxygène, il sera aussi suivi pour 8 transparences et 3 tests physico-chimiques pour le réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

**Pour nous joindre par téléphone**

Téléphone : 1-877-886-3314



# **OFFRE D'EMPLOI**

**Mécanicien/opérateur de machinerie**  
**Temps-plein saisonnier**



## **Description de l'offre**

**En collaboration avec le responsable de l'entretien des routes, la personne recherchée devra effectuer diverse tâche reliée à l'entretien des routes. Elle devra entre autres :**

- ✓ Opérer de machinerie lourde tel que ; chasse-neige, souffleur à neige, camions, sableur, niveleuse, chargeur et tout autre machinerie;
- ✓ Entretien et réparer des véhicules énumérés ci-haut;
- ✓ Garder les lieux de travail bien entretenus;
- ✓ Toutes autres tâches connexes reliées à l'emploi du service municipal.

## **Nous recherchons une personne possédant les aptitudes et compétences suivants :**

- ✓ Autonomie et sens de l'organisation;
- ✓ Débrouillardise;
- ✓ Bonne condition physique;
- ✓ Esprit d'équipe;
- ✓ Aptitude au travail sous pression;

## **Exigences :**

- ✓ Permis de conduire valide, classe 1 ou 3;
- ✓ Expérience pertinente pour opérer, réparer et entretenir de la machinerie lourde servant à l'entretien des chemins (hiver);
- ✓ Expérience en milieu municipal constitue un atout;
- ✓ Disponible à travailler le soir ou les fins de semaine selon le travail à effectuer;

## **Conditions :**

- ✓ 40 heures/semaine
- ✓ Salaire et avantages sociaux selon la convention collective.

Faire parvenir votre candidature à l'adresse suivante :

Municipalité de Sainte-Érène  
362, de la Fabrique  
Sainte-Érène (Québec) G0J 2P0  
[steiredirection@mrcmatapedia.quebec](mailto:steiredirection@mrcmatapedia.quebec)  
Téléphone : 418-629-5705 poste3

## PERMIS DE CONSTRUCTION

*Un projet de construction d'une remise ou d'un garage et des travaux pour un de vos bâtiments cet été?*

*Le permis de construction: vous y avez pensé?*



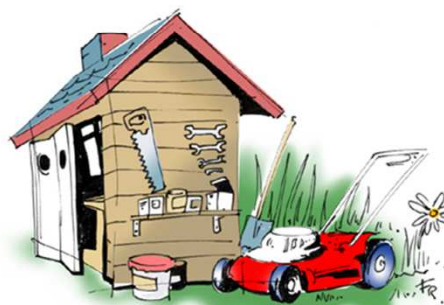
Faire une demande de permis de construction pour un bâtiment accessoire représente une démarche dont le temps de traitement peut varier de quelques minutes à quelques semaines. Les délais varient aussi selon l'état de préparation de votre dossier. À cet égard, vous devez avoir en main un plan de la construction projetée ainsi qu'un plan de localisation à l'échelle indiquant clairement l'emplacement choisi. Sachez qu'un document manquant peut retarder l'octroi du permis. D'où l'importance de présenter une demande complète.

Vous devez savoir que le règlement des permis et certificats de votre municipalité établit des conditions d'émission de permis de construction. Ces conditions peuvent varier d'une municipalité à l'autre. L'inspecteur en place doit s'assurer que votre demande de permis respecte les conditions prescrites.

L'octroi de permis de construction correspond à des objectifs précis, dont celui de pouvoir contrôler la nature des travaux sur le territoire, afin qu'on ne construise pas n'importe quoi, n'importe comment. De cette façon, les résidents sont assurés de bénéficier d'un milieu bâti plus uniforme et plus sécuritaire. Par exemple, en sachant qu'il doit obtenir un permis, votre voisin y pensera peut-être à deux fois avant de construire une remise jusqu'à votre ligne de terrain en utilisant des matériaux non conformes.

Effectuer des travaux de construction sans permis de la municipalité occasionne des problèmes aux contrevenants et l'inspecteur responsable de la municipalité peut faire cesser les travaux et imposer des amendes.

Votre municipalité



# VIDANGES DE FOSSES SEPTIQUES



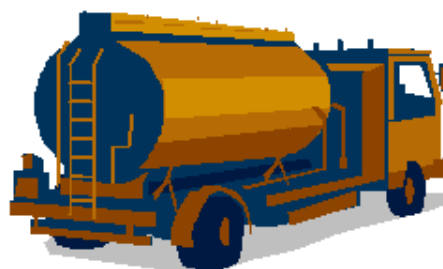
La **Loi sur la qualité de l'environnement** prévoit à l'article 13 que :

\*Une fosse septique visée à l'article 10 ou à l'article 11 et utilisée d'une façon **saisonnaire** doit être vidangée au moins **une fois tous les 4 ans.**

\*Une fosse septique visée à l'article 10 ou à l'article 11 et utilisée à **longueur d'année** doit être vidangée au moins **une fois tous les 2 ans.**

Comme à chaque année, **la municipalité de Sainte-Irène vous offre de recueillir les noms des personnes intéressées à faire vidanger leur fosse septique en septembre 2023.**

Pour faire partie de l'offre communautaire, vous avez **jusqu'au 4 septembre** pour nous faire part de votre intention. Le coût de la vidange vous sera transmis dans le prochain journal municipal.



Veillez communiquer la municipalité par téléphone au 418-629-5705 poste 1725 ou par courriel [steirene@mrcmatapedia.quebec](mailto:steirene@mrcmatapedia.quebec)

**La Municipalité de Sainte-Irène considère qu'il est dans l'intérêt de TOUS d'adopter des mesures afin de s'assurer de la vidange des fosses septiques sur son territoire.**

## **Des avantages considérables**

- Assure le respect des lois et règlements en matière de protection de l'environnement.
- La vidange régulière des fosses septiques est essentielle afin d'assurer le bon fonctionnement des composantes des équipements et éviter les problèmes de refoulement ou de contamination de l'environnement.
- Un mauvais fonctionnement de l'élément épurateur peut entraîner des refoulements dans la maison ou des écoulements dans l'environnement.
- Une contamination des eaux souterraines et de surface due à une installation déficiente ou mal entretenue constitue une menace pour la santé.
- Les boues recueillies sont transportées vers un lieu de traitement autorisé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin d'y être valorisées.
- Cela permet aux propriétaires d'assurer la vidange de leur fosse septique à un coût avantageux.

Chers Iréniens, Iréniennes

Comme vous le savez déjà les festivités du 90<sup>e</sup> de notre paroisse arrivent à grand pas et les préparatifs vont bon train.

Pour l'événement , je ferai un journal spécial qui parlera globalement de l'histoire de Sainte-Irène mais aussi des nouvelles réalisations des 15 dernières années.

Après quelques recherches j'ai pu constater plusieurs événements marquants dont je vous ferai part. Vous serez surpris! Ça bouge à Sainte-Irène comme le disait si bien le nom du premier journal municipal.

Pour l'occasion je vous propose de participer à votre façon en partageant avec nous l'histoire de votre famille, en nous racontant une anecdote, en parlant de notre belle paroisse ou tout simplement en vous présentant comme résident ou nouveaux résidents. Parlez nous de ce que vous aimez de Sainte-Irène, partager des vidéos, des photos souvenirs ou récentes. Souligner un événement marquant pour vous comme une naissance, un anniversaire de mariage ou autres. Faites nous parvenir des messages des anciens résidents.

Parlez nous de votre entreprise, votre ferme ou votre passion! Les choix sont sans limites...

Vous êtes un ancien résident ou votre famille fait partie de notre histoire, vous êtes invité à y participer.

Des photos du 50<sup>e</sup> sont également rechercher.

**Un montage vidéo de photos vous sera présenté pendant les festivités !**

Un hommage à votre famille, aux défricheurs, fondateurs ou à tous ceux qui ont fait grandir notre belle municipalité.<



**C'est une empreinte que vous laisserez dans l'histoire de votre municipalité!**

Pour nous faire parvenir vos photos, vidéos, textes ou pour des informations. contacter :

Nancy Lizotte par téléphone au 418-330-0377 ou par courriel au [journal.steirene@hotmail.com](mailto:journal.steirene@hotmail.com)

Ou Gino Bouchard le coordinateur en loisirs et culture par téléphone au 418-330-3714 ou par courriel [loisirsvbsi@mrcmatapedia.quebec](mailto:loisirsvbsi@mrcmatapedia.quebec)

**Au plaisir de vous lire!  
Vous avez jusqu'au 26 juillet.**



# BÉNÉVOLES RECHERCHÉS



Nous avons besoin de toi !

Le comité du 90e a besoin de bénévoles pour la décoration, le service de repas et pour les activités durant les festivités.

Ça t'intéresse contacte Gino par téléphone au 418-330-3714 ou par courriel

[loisirsvbsi@mrcmatapedia.quebec](mailto:loisirsvbsi@mrcmatapedia.quebec)



MONTRE NOUS TON TALENT !

## L'ARTISTE EN VEDETTE

Le comité du 90e est à la recherche d'artistes et d'artisans qui souhaitent vendre ou présenter leurs créations artisanales pendant les festivités, qu'il s'agisse de bijoux, de textile, savon, bougie, sculpture, de peinture, etc...

LES PERSONNES INTÉRESSER SONT INVITÉ À REJOINDRE GINO BOUCHARD, COORDONNATEUR EN LOISIRS ET CULTURE. VOUS POUVEZ LE JOINDRE PAR COURRIEL AU [LOISIRSVBSI@MRCMATAPEDIA.QUEBEC](mailto:LOISIRSVBSI@MRCMATAPEDIA.QUEBEC) OU PAR TÉLÉPHONE AU (418) 629-5705 POSTE 1735.



# Concours

## Décore ton histoire

Pour participer c'est simple :  
Décore ta maison, ta cour, ton  
jardin au gré de tes idées.  
Inclus 90e ou les dates  
1933-2023 à ton décor



### Inscription


### Envoie une photo

avec ton nom par courriel :  
[loisirsvbsi@mrcmatapedia.quebec](mailto:loisirsvbsi@mrcmatapedia.quebec)

Les photos des participants seront publiées  
sur la page Facebook de la municipalité.



**Décoration de Lise Couturier  
et Laurier Robichaud**



**Date limite d'inscription : 4 août 2023**  
**3 prix de participations de 50 \$ :**  
**Bélanger Paysagiste, Fleuriste Chez Sara**  
**Pépinière Paramé**  
**Tirage dimanche 6 août au festivit  du 90e.**

# RALLYE AUTO

4 AU 6  
AOÛT  
2023

ENTRE VENDREDI 17H  
ET DIMANCHE MIDI



PLUSIEURS  
PRIX DE  
PARTICIPATION

Formulaire du rallye disponible au villageois et aux festivités du 90e. Départ situé sur la route devant l'église. Mettre votre compteur de kilométrage à zéro, suivre les informations du formulaire. Après avoir terminé le parcours, déposez votre coupon de participation au Villageois. Bonne route !

# ATELIER DE JARDINAGE GRATUIT

Où : Jardin communautaire de Sainte-Irène  
366, rue de la Fabrique

**\*\*En cas de pluie, l'activité se déroulera à la salle communautaire\*\***

Quand : Samedi le 29 juillet 2023 de 10h à 11h30

**Thème:** L'entretien au jardin: Fertilisation et dépistage

## **Sujets abordés:**

- La santé du sol
- Les amendements et les engrais
- Reconnaître les insectes ravageurs et intervenir



## **Déroulement de l'atelier :**

- Une capsule d'information
- Des échanges de trucs et d'astuces entre les jardiniers
- Une période de question
- La présentation d'un document de référence sur les sujets abordés tirés du blog de Larry Hodgson alias le jardinier paresseux.

***Bienvenue à tous!***

# Le villageois

Attention ! Nouvelle Horaire



Changement d'horaire

**Tous les jours : ouvert de 9h à 19h**

## Nos soupers

Jeudi : Souper spaghetti avec pain à l'ail à \$6.50+ taxes à tous les jeudis

Samedi : Souper pizza(pointe) avec frites ou salades à \$6.75+ taxes à tous les samedis.

**Valideuse Loto-Québec**, n'oubliez pas de conserver votre bonne habitude de venir nous encourager **pour que l'on conserve ce service pour vous.**

**Recherche de bénévoles**, nous sommes à la recherche de gens qui voudraient aider au service du souper et du brunch aux festivités du 90<sup>e</sup> de la municipalité.  
Contacter Sylvie au 418-629-1344.

Venez vous procurer vos billets pour les repas des festivités du 90<sup>e</sup> de la municipalité.



**Différents plats faits maison disponibles !**

**Vous pouvez faire des réservations de groupe au 418-629-1344.**

Surveillez la page Facebook pour plus de détails annoncés à chaque semaine comme les mets préparés, les nouveautés.

Pour plus d'informations téléphoner au **Villageois au 418-629-1344**



# Paroisse Sainte-Irène

## Célébrations de juillet et août 2023

### **Samedi 22 juillet 2023: messe à 19h00 :**

Parents et amis défunts : Jules Gendron.  
Parents défunts : Famille Benoît Thériault.  
Yvan Desjardins : Huguette et les enfants.

### **Dimanche le 6 août 2023 : Messe du 90<sup>e</sup> anniversaire à 09h00 :**

Pour tous les paroissiens.  
Parents défunts : Famille Benoît Thériault.  
Parents défunts : Anne-Marie et Jean-Marc Gagnon.

### **Luminaires :**

15 juillet : Jules Gendron.  
22 juillet : Raynald St-Laurent.  
29 Juillet : Famille Jean-Marc Gagnon.  
05 août : Famille Julien Ayotte.  
12 août : Jules Gendron.

**N. B.** La banque des messes et des lampes du sanctuaires est presque à sec.

### **Capitations :**

Merci spécial à tous les paroissiens qui se sont acquitté de leur dû envers leur Fabrique. Pour tous les autres, pensez que c'est avec ces capitations que votre église peut demeurer ouverte, vivante et accueillante pour les baptêmes, mariages, funérailles et toute autre célébration.

### **Bureau :**

S. V. P. Appelez **au bureau : 418-629-2815** (mardi de 9h à 11h), avant de vous déplacer, pour vous assurer que la secrétaire soit présente. Merci !  
**N.B. La secrétaire sera en vacances du 9 juillet au 20 août.**

*Denise Dubé, secrétaire pour le conseil de Fabrique.*



## **COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINTE-IRÈNE**

### **26 JUILLET : FÊTE DE SAINTE ANNE ET SAINT JOACHIM**

Remontant aux premiers temps de l'Église, la vénération d'Anne et de Joachim est d'origine populaire. Cette piété s'appuie non pas sur ce que le couple a fait mais sur ce qu'il a été : les parents de Marie, celle qui allait devenir la mère du Messie. Les grands-parents de Jésus étaient habités d'une foi solide, d'une patience et d'une persévérance hors du commun. Que sainte Anne et saint Joachim, figures marquantes de l'histoire chrétienne, nous inspirent dans nos actions afin que notre monde devienne chaque jour un peu meilleur.

### **6 AOÛT : TRANSFIGURATION DU SEIGNEUR**

Cette fête nous rappelle que le Christ, le Fils de Dieu, est lumière éternelle. En plein été, acceptons l'invitation de Jésus de le rejoindre au sommet de la montagne. Demandons-lui de nous inonder de ses rayons de vie.

### **SAINTE-IRÈNE EN FÊTE 1933-2023**

Au fil des ans, des structures ont été mises en place et plusieurs actions ont été réalisées pour assurer la vitalité de notre communauté chrétienne. Des anniversaires ont été célébrés démontrant ainsi notre attachement à notre communauté et le désir non seulement de ne pas oublier le passé, mais de regarder vers l'avant. Malgré les difficultés, nous poursuivons notre route avec confiance et espérance pour bâtir ensemble l'Église de demain.

En ce 90<sup>e</sup> anniversaire, prenons un temps d'arrêt pour fraterniser et pour rendre hommage à nos ancêtres qui nous ont laissé un bel héritage de foi.

Invitons parents et amis à venir célébrer avec nous.

Joyeuses festivités!

### **HORAIRE**

**SAMEDI 22 JUILLET : 16<sup>e</sup> DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE**

Célébration eucharistique

**DIMANCHE 06 AOÛT 9 h**

Célébration eucharistique 90<sup>e</sup>

Renée Madore, responsable du volet Liturgie et Vie communautaire



LA MATAPÉDIA  
**COSMOSS**  
Pour que chaque **jeune**  
développe son **potentiel**

# Vous informe

## des initiatives pour les 0-30 ans

### ÉTÉ 2023



## Espace Familles d'Amqui

Parc psychomoteur et salle de jeux intérieure! Gratuit!  
Détails et horaires sur la page Facebook!

### Pour les 4 ans ou 5 ans :

#### **Raconte-moi la maternelle!**

Tous les parents qui ont un enfant qui entre à la maternelle 4 ans ou 5 ans cet automne peuvent visiter leur école et leur classe sous forme de livre et vidéo!

Les livres numériques et les vidéos des 9 écoles sont disponibles sur le site de COSMOSS Matapédia et sur Youtube.

Les livres imprimés sont disponibles dans les bibliothèques de la région.

Bonne rentrée à toute la famille!



## Plaisir de lire en camp de jour!

Encore cette année, au grand plaisir des enfants, une animatrice proposera des activités stimulantes et enrichissantes pour diminuer la perte des acquis scolaires qui se produit pour une majorité de jeunes durant l'été.

Vous pouvez vous aussi contribuer en tant que parent en visitant vos bibliothèques par exemple!



## Les gratuits, on aime ça!

Dans notre belle Vallée, il y en a des tonnes! Voyez ce que vous pouvez faire comme activités et comme prêts de matériel gratuitement dans nos 3 secteurs matapédiens.

Rendez-vous sur la page ou le site de COSMOSS Matapédia



### Nouveauté : Défiez l'été

Ce répertoire illustre les sentiers de marche et pédestre de la région.  
Rendez-vous sur la page ou le site de COSMOSS Matapédia



Rendez-vous à votre bibliothèque en déplacement actif = un poinçon!  
Remplissez votre carte, additionnez-les et ayez plus de chances de gagner des prix : un prix par bibliothèque + deux grands prix pour la Matapédia

Jusqu'au 31 décembre! Bonne chance à tous!

## LECTURE PARTAGÉE ENRICHIE

Gratuit!

1h30

**Pour qui?** Parent, grand-parent, oncle, tante, etc. d'enfant de 2 à 6 ans.  
**Inscrivez-vous au [cosmoss.qc.ca/matapedia/evenements](https://cosmoss.qc.ca/matapedia/evenements)**  
Dernière chance de participer!



**Pour ne rien manquer?**  
Suivez-nous sur facebook **COSMOSS Matapédia**  
**Vous avez une question?**  
Messenger sur la page ou 418-629-5001



## Sucettes glacées aux fraises, bananes et lait de coco

Ces sucettes glacées contiennent seulement quatre ingrédients. Cette collation est une délicieuse manière d'utiliser votre surplus de fraises fraîches. La petite touche de saveur tropicale – grâce au lait de coco – rend cette recette originale.

- 1 boîte de 398 ml de lait de coco
- 1 casseau de fraises fraîches hachées
- 1 banane coupée en tranche
- 2 c. à soupe de sirop d'érable
- 12 bâtonnets en bois
- 12 moules à sucettes



### Préparation

1. Mettre le lait de coco, 1 ½ tasse de fraises, la banane et le sirop dans un mélangeur; couvrir et mélanger jusqu'à homogénéité.
2. Diviser le reste des fraises dans les 12 moules.
3. Verser le mélange dans les moules ou les gobelets, en remplissant jusqu'au ¾, puis insérer les bâtonnets au centre des moules.
4. Congeler pendant 4 heures ou jusqu'à ce que les sucettes soient fermes. Servir.

## Sucettes glacées au caramel et pépites d'érable

- Pouding au caramel 1 boîte de 102 g
- Pouding à la vanille 1 boîte de 102 g
- Lait 1 litre (4 tasses)
- Pacanes 60 ml (1/4 de tasse), hachées
- Flocons d'érable 150 g



### Préparation

1. Dans des bols séparés, préparer chacun des poudings avec le lait en suivant les indications des emballages.
2. Dans le bol contenant le pouding au caramel, ajouter les pacanes.
3. Dans des moules à sucettes glacées, verser le pouding au caramel jusqu'à mi-hauteur, puis ajouter le pouding à la vanille. Parsemer les sucettes de pépites de sucre d'érable.
4. Placer au congélateur de 1 à 2 heures, jusqu'à ce que la préparation soit bien prise.



# CONSEILS DE PRÉVENTION EN SÉCURITÉ INCENDIE DANS UNE LOCATION DE COURTE DURÉE

Propriétaire, avez-vous pensé aux éléments suivants pour assurer la sécurité de vos locataires ?

## 1. Respect de la réglementation municipale et provinciale

- Détenir un numéro d'enregistrement auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec;
- Détenir les permis d'aménagement, d'occupation et de construction (si applicable);
- Se conformer aux exigences en matière de construction (ex. : aménagement d'un moyen d'évacuation) et sur la sécurité incendie (ex. : inspection des extincteurs portatifs);
- Maintenir en tout temps son bâtiment en bon état de fonctionnement et de sécurité.

## 2. Avertisseurs de fumée

- Installer un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol;
- Vérifier lors des changements d'heures le fonctionnement des avertisseurs de fumée (2 fois par année);
- Les changer selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant;
- Vérifier auprès de votre municipalité les exigences d'installation et d'entretien des avertisseurs de fumée.

## 3. Avertisseurs de monoxyde de carbone

- Installer au moins un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques (ex. : cuisinière au gaz);
- Vérifier la réglementation en vigueur de votre municipalité pour connaître le nombre d'avertisseurs requis ainsi que les exigences d'installation et d'entretien.

## 4. Consignes de sécurité

### Afficher à la vue du locataire les consignes de sécurité :

- les numéros d'urgence (911 et celui du propriétaire);
- les mesures à prendre en cas d'incendie,
- l'emplacement et l'utilisation des extincteurs portatifs ;
- le point de rassemblement.

## 5. Moyens d'évacuation

- Conserver les corridors, les escaliers et les portes d'évacuation dégagés et libres de toute obstruction (ex. : boîtes, matières combustibles, etc.);
- Assurez-vous que les corridors, les escaliers et les portes d'évacuation sont éclairés lors d'une panne de courant pour permettre une évacuation de votre bâtiment de façon sécuritaire.

## 6. Portes coupe-feu

- Garder les portes de logement et d'escalier fermées en tout temps ;
- Installer des affiches pour exiger que les portes soient maintenues fermées en tout temps ;
- Garder les portes libres de toute obstruction.

## 7. Chauffage au bois

- Confier l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage;
- Fournir aux locataires les instructions pour disposer des cendres chaudes, ainsi qu'un contenant métallique muni d'un couvercle.

Pour d'autres conseils sur la prévention des incendies, consultez le [Quebec.ca](http://Quebec.ca). N'oubliez pas de vous informer auprès de votre service de sécurité incendie pour connaître la réglementation municipale applicable en matière de sécurité incendie.



# PRÉVENTION DES INCENDIES DANS UNE LOCATION DE COURTE DURÉE

**Locataire :** pour un séjour en toute sécurité

Lors de la réservation	
<input type="checkbox"/>	Assurez-vous que la fiche de location du propriétaire indique un numéro d'enregistrement octroyé par la Corporation de l'industrie touristique du Québec.
<input type="checkbox"/>	Vérifiez si le propriétaire affiche les appareils de détection (ex. : avertisseur de fumée et avertisseur de monoxyde de carbone, système d'alarme incendie, etc.) sur la plateforme de réservation.
Lors de l'arrivée dans la location de courte durée	
Avertisseurs de fumée	
<input type="checkbox"/>	Vérifiez la présence d'avertisseurs de fumée. Il doit y en avoir un à chaque étage, y compris au sous-sol.
<input type="checkbox"/>	Testez les avertisseurs de fumée en utilisant le bouton prévu à cet effet (ne pas utiliser la fumée provenant d'une allumette).
<input type="checkbox"/>	Ne jamais mettre hors service les avertisseurs de fumée.
Avertisseurs de monoxyde de carbone	
<input type="checkbox"/>	Vérifiez la présence d'avertisseurs de monoxyde de carbone. Il doit y en avoir au moins un s'il y a un garage attenant ou des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques (ex. : cuisinière au gaz).
<input type="checkbox"/>	Assurez-vous que l'avertisseur ou les avertisseurs de monoxyde de carbone sont en état de fonctionnement.
Consignes de sécurité	
<input type="checkbox"/>	Prenez connaissance des consignes de sécurité des équipements fournis dans la location (ex. : fonctionnement du BBQ).
<input type="checkbox"/>	Lisez les consignes de sécurité affichées sur place.
Moyens d'évacuation	
<input type="checkbox"/>	Repérez deux issues possibles.
<input type="checkbox"/>	Assurez-vous que les moyens d'évacuation sont libres de toute obstruction et accessibles.
<input type="checkbox"/>	Vérifiez le point de rassemblement en cas d'incendie identifié par le propriétaire ou en identifier un (ex. : stationnement).
Feux de cuisson	
<input type="checkbox"/>	Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.

Pour d'autres conseils sur la prévention des incendies, consultez le [Quebec.ca](http://Quebec.ca). N'oubliez pas de vous informer auprès de votre service de sécurité incendie pour connaître la réglementation municipale applicable en matière de sécurité incendie.



## Le Mot vert du mois – « Bien planifier sa visite à l'écocentre » - Juillet2023

Bonjour à toutes et tous,

L'été, c'est la haute saison dans les écocentres de notre territoire. Des centaines de visiteurs chaque jour et des milliers de tonnes à traiter chaque été. Ça bouge! Pour cette raison, il peut arriver que le temps d'attente soit plus long. Nous vous donnons ici quelques petits trucs pour bien planifier votre visite à l'écocentre et vous assurer ainsi d'une expérience agréable :

- **Informez-vous d'abord sur les matières acceptées.** On peut notamment y apporter :
  - Mobiliers, encombrants et électroménagers;
  - Appareils électroniques et informatiques;
  - Produits domestiques dangereux (Huile, peinture, insecticide, piles, etc.);
  - Matériaux de construction secs (Gypse, verre, fenêtres, mélamine, etc.);
  - Bardeaux d'asphalte (retirez le papier noir, plastique, emballage, bois, etc.);
  - Bois (exempt de contaminants : branches, bois de construction, plancher, etc.);
  - Métaux ferreux et non-ferreux;
  - Pneus (48 pouces et moins);
  - Résidus verts (feuilles, gazon, etc.).
- **Triez à la maison avant votre départ :**
  - Afin d'éviter les allers-retours sur le site, triez chaque produit séparément (Les planches de bois ensemble, le bardeau avec le bardeau, etc.).
- **Sécurisez votre voyage :**
  - Personne n'aime recevoir un 2x4 dans son pare-brise!
- **Apportez vos pièces d'identités et permis de construction :**
  - L'inscription est obligatoire à l'entrée de votre écocentre.
- **Suivez les instructions de l'équipe sur le site :**
  - Ils sont les chefs d'orchestre du bon fonctionnement du site. En ne suivant pas les instructions, vous nuisez au bon déroulement des opérations!

Votre visite à l'écocentre est un geste important pour l'environnement et pour le bénéfice des générations futures. Les écocentres de La Matapédia et de La Mitis permettent de détourner plus de 5000 tonnes de matières de l'enfouissement chaque année. Soyez-en fier!

Pour plus d'informations, visitez le [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca). À la prochaine!

**Vincent Dufour**, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca)

Courriel : [matresi@mrmatapedia.quebec](mailto:matresi@mrmatapedia.quebec)

Tél : 418 629-2053, poste 1138

Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis)

Courriel: [matresi@mitis.qc.ca](mailto:matresi@mitis.qc.ca)

Tél. : 418 775-8445, poste 1138

CALENDRIER D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES  
16 JUILLET AU 19 AOÛT



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
16 juillet	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27 	28	29 Atelier de jardinage
30	31	1août	2	3	4	5 Festivité du 90 <sup>e</sup>
6 Festivité du 90 <sup>e</sup>	7 Séance du conseil municipal	8	9	10	11	12 Messe 19h
13	14	15	16	17 	18	19

Cueillette ordures Cueillette recyclage   
 Cueillette bac brun Val D'Irène   
 Souper spaghetti à 6,50\$ au Villageois   
 Souper pizza à 6,75\$ au Villageois

➤ **Horaire du bureau municipal**

Lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h à 16h

**Vendredi fermé**

En tout temps par téléphone et courriel.

➤ **Bureau de la fabrique** ouvert tous les mardis de 9h00 à 11h00. Téléphonnez au bureau, **avant de vous déplacer** **418-629-2815.**



➤ **Horaire du bureau de poste**

Lundi et mercredi : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

Mardi, jeudi et vendredi : 9h00 à 12h00

Pour nous rejoindre : 418-629-2421

➤ **Écosite d'Amqui**

ouvert du mardi  
au samedi de 9h à 17h



➤ Pour toute **demande de permis**, téléphonez l'inspecteur **Jocelyn Couturier** directement à la MRC de la Matapédia au 418-629-2053 poste 1135.

➤ **Le coordinateur en loisirs et culture**, Gino Bouchard au 418-330-3714.

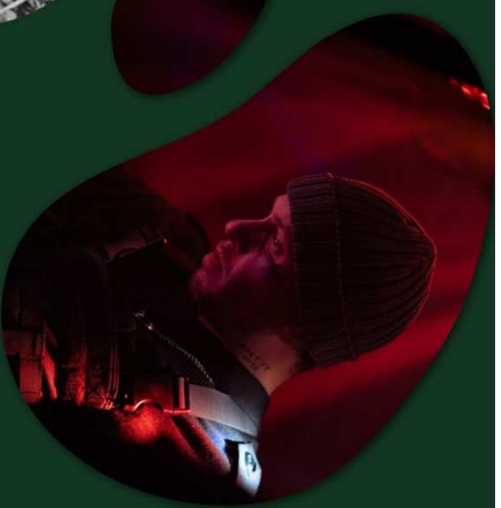
➤ **La conseillère en développement**, Jessie Proulx, 418-629-2053 poste 1023.

# SAMEDI 5 AOÛT

- 13h00
  - JEUX GONFLABLES
  - RALLYE-AUTO
    - inscription gratuite au Villageois
  - EXPOSITION ET VENTE
- 14H00
  - D'ARTISANAT
  - RANDONNÉE
  - JEUX LIBRES
- 16H30
  - BINGO CADEAU
- 17H00
  - VIN D'HONNEUR
- 19H00
  - DANSE EN LIGNE
- 20H00
  - BART AND SON
- 24H00
  - DU GINO



SOUPER MÉCHOUI avec PIERRE  
LESCAULT EN MUSIQUE \$



## MÉCHOUI

## BRUNCH

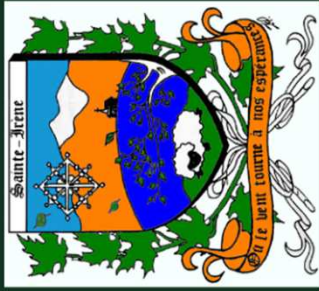
- |                                |                                |
|--------------------------------|--------------------------------|
| • ADULTE 20\$                  | • ADULTE 10\$                  |
| • 6 À 12 ANS<br>12\$           | • 6 À 12 ANS<br>6\$            |
| • 5 ANS ET<br>MOINS<br>GRATUIT | • 5 ANS ET<br>MOINS<br>GRATUIT |

BILLET POUR REPAS, DISPONIBLE AU  
VILLAGEOIS (BILLETS LIMITÉS)

# DIMANCHE 6 AOÛT

- 08H00 À 12H00
  - BRUNCH \$
- 09H
  - MESSE
- 12H00
  - FIN DU RALLYE-AUTO
  - TIRAGE DU CONCOURS  
DE DÉCORATION





## INFORMATION

☎ 418-629-5705

✉ [loisirsvbi@mrcmatapedia.quebec](mailto:loisirsvbi@mrcmatapedia.quebec)

362, rue de la Fabrique, Sainte-Érène



fête ses 90 ans !

5 & 6 AOÛT

2023

...

**CAMPING SANS  
SERVICE  
DISPONIBLE**

PLACES LIMITÉES

Information au bureau municipal

